



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES

cesse définitivement son activité le 31 décembre 2020



15 années de contribution
à l'amélioration des connaissances
sur la délinquance et l'insécurité



MISSIONS

Créé le 22 décembre 2003, l'ONDRP a eu pour missions la centralisation et l'analyse de données sur la criminalité, la production et la diffusion d'études sur la délinquance, les réponses pénales (depuis 2010) et tout autre sujet lié à la sécurité.

Aux côtés de l'Insee, l'ONDRP a également participé à la création, à l'exploitation et à la publication des résultats de l'enquête de victimation nationale « Cadre de vie et sécurité » (CVS).

Guidé par les principes de transparence et d'indépendance, grâce à son approche multi-sources, ses publications régulières et sa présence dans les médias, l'ONDRP a contribué à éclairer le débat public sur la sécurité pendant plus de quinze ans tant sur l'évolution des phénomènes de délinquance que sur les limites des statistiques.



ETUDES

Depuis sa création, l'ONDRP a publié plus de 200 études qui ont permis d'analyser les évolutions et les caractéristiques de nombreux phénomènes peu ou mal documentés : homicides, violences sexuelles, violences intrafamiliales et conjugales, violences faites aux femmes, atteintes en milieu professionnel, traite des êtres humains, trafic de stupéfiants, vols à main armée, vols de véhicules, cambriolages, escroqueries, injures à caractère raciste, insécurité personnelle, préoccupation sécuritaire, etc.

L'ONDRP a également diffusé chaque année un rapport présentant les résultats de l'enquête CVS et des analyses thématiques. Depuis 2016, ce rapport annuel se concentrait sur les résultats de l'enquête.



PARTENARIATS

Dans le cadre de ses missions, l'ONDRP a développé de nombreux partenariats avec le ministère de l'Intérieur (DCPJ, DCI, PJ-PP, DSPAP, PJGN, OCLDI, OCLTI, DGSCGC, UCLAT, etc.), le ministère de la Justice (DACG, SDSE, Tribunal judiciaire de Pontoise), le ministère du Budget (DGDDI), des organismes publics et services de l'Etat (Insee, MIPROF, CGET, IML de Paris et des Antilles, CRIAVS, ONCFS, AFB, SNCF) et des associations (FNSF, FFF, Collectif « Ensemble contre la traite »).

L'ONDRP a également développé des partenariats avec des universités étrangères (Université de Montréal, Université de Barcelone, Institut royal de technologie de Stockholm, Université de Leyde, Université *Rutgers*) en participant à des projets de recherche européens et internationaux.



RAYONNEMENT

L'ONDRP a présenté ses travaux lors de nombreuses conférences en France et à l'étranger (*Société de criminologie du Québec, European Society of Criminology, American Society of Criminology, Academy of Criminal Justice Sciences, Stockholm Criminology Symposium, Conférence internationale sur l'observation de la criminalité et l'analyse criminelle, etc.*) ainsi que dans des revues juridiques et criminologiques (*AJ Pénal, Déviance et Société, Revue du GRASCO, Crime Prevention and Community Safety, etc.*).

Par ailleurs, l'ONDRP a participé à des formations académiques et professionnelles (ENSP, EOGN, ENAP, Sciences Po Paris, Universités de Paris II, de Paris V, de Nancy, d'Auvergne, de Pau et des pays d'Adour, CNAM, ISMAPP, ENM, sessions nationales de l'INHESJ), à des auditions parlementaires et à des missions d'expertise en France et à l'étranger (Algérie, Canada, Chili, Colombie, Guinée, Japon, Maroc, Portugal, Tunisie).

Après plus de 15 ans d'activité au service de l'analyse statistique et criminologique, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ferme définitivement ses portes le 31 décembre 2020.

Merci à tous les collaborateurs et collaboratrices qui ont travaillé à l'ONDRP et qui ont ainsi contribué à la qualité, à la diversité et à la rigueur de sa production.

Merci à Cyril RIZK, Vincent DELBECQUE et Aurélien LANGLADE qui ont assuré les fonctions d'adjoint au chef du département.

Merci à tous nos partenaires qui, durant 15 ans, nous ont fait confiance, parfois bien au-delà de nos espérances, au premier rang desquels les différents directeurs généraux de la police et de la gendarmerie nationales, ainsi que les préfets de police, qui se sont succédés depuis 2004.

Merci aux nombreux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle pour leur confiance et l'exploitation de nos études.

Merci à Alain BAUER d'avoir permis à l'ONDRP d'être créé et de s'être développé.
